



HAL
open science

Le projet migratoire à l'épreuve des situations de retour intermédiaires : la circulation estudiantine

Algérie-France

Constance de Gourcy

► To cite this version:

Constance de Gourcy. Le projet migratoire à l'épreuve des situations de retour intermédiaires : la circulation estudiantine Algérie-France. Nathalie Thamin, Mohamed Zakaria Ali-Benchérif, et al. Mobilités dans l'espace migratoire Algérie France Canada, Aix-en-Provence, PUP, col. Sociétés contemporaines, 2019. hal-01991578

HAL Id: hal-01991578

<https://hal.science/hal-01991578v1>

Submitted on 23 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le projet migratoire à l'épreuve des situations de retour intermédiaires : la circulation estudiantine Algérie - France

De Gourcy Constance¹

Destination privilégiée des étudiants algériens en raison des liens historiques liés au passé colonial et postcolonial, la France voit désormais son statut de pays d'installation se transformer au point de devenir une étape dans un champ migratoire (Simon 2008) ouvert et élargi. Si l'hexagone parvient à capter 75% de migrants qualifiés algériens², bien plus que le Canada (11%) ou la Grande Bretagne (4%) (Musette 2016), ces derniers ne peuvent aisément rester après leurs études du fait de la difficulté à transformer un statut d'étudiant en statut de salarié³, condition nécessaire au maintien du séjour après les études. Cette situation, dont le caractère inédit contraste avec d'autres pays désireux de transformer la mobilité estudiantine en migration qualifiée, invite à considérer plus largement la façon dont les contraintes – politique, économique, administrative – participent de la recomposition du sens du mouvement⁴ et des significations données au projet migratoire.

Parce que celui-ci peut être défini comme un engagement dans l'action qui mobilise l'individu et le groupe dans le travail d'attribution de sens, les situations de retours intermédiaires, lors de la période des études, constituent des étapes riches permettant de documenter les évolutions du projet. Ces retours intermédiaires sont à distinguer du retour pérenne, cette séquence ultime, point d'aboutissement (Blanchard et al. 2016 : 64) du projet migratoire, souvent présenté sous la forme d'une intention. Considérant ces situations de retours intermédiaires comme l'espace-temps privilégié où s'entrechoquent des expériences multiples, nous proposons l'hypothèse selon laquelle (se) retourner sur des lieux familiers, pendant la période des études, s'accompagne paradoxalement d'un écart, et, de cette distance prise avec le pays natal, résultent les conditions propices à la reconsidération du sens donné au projet. Aussi, convient-il de saisir les modes évolutifs du projet migratoire, ses mises à l'épreuve éventuelles lors des retours intermédiaires, et la redéfinition, le cas échéant, des engagements pris avec les proches.

En somme, nous souhaitons analyser les modulations du projet migratoire en tenant compte des contraintes externes qui pèsent sur les parcours et des distances, sociales et affectives, qui s'instaurent avec le pays natal. Pour ce faire, nous mobiliserons le matériau d'une enquête qualitative recueilli auprès d'étudiants algériens ayant obtenu un visa d'études pour poursuivre leur formation sur l'un des sites universitaires d'Aix-Marseille⁵. Les récits des pratiques de retour par des étudiants dont la durée d'installation en France varie d'une année à cinq années ont permis de mettre en évidence les multiples investissements dont elles font l'objet, élargissant ainsi considérablement l'espace sémantique de cette pratique.

Parce que retourner au pays natal recouvre une diversité de cas, une typologie de ces retours sera présentée à partir des effets induits sur la construction des parcours. Nous tenterons ensuite, dans les deux points suivants, de saisir la façon dont ces pratiques de retour transforment le sens donné au projet migratoire et, ce faisant, ouvre sur la considération d'un espace transnational propice au déploiement de nouvelles pratiques. En somme, nous verrons que l'analyse des situations de retour,

¹ Aix-Marseille Univ, CNRS, LAMES (UMR 7305), Aix-en-Provence, France. constance.degourcy@univ-amu.fr

² Ces pourcentages sont établis à partir d'un corpus comptabilisant 267 799 Algériens de niveau supérieur en Europe. Précisons également qu'à la différence des Marocains et Tunisiens, les Algériens partent peu à l'étranger (ISU/UNESCO, 2014).

³ Les étudiants algériens n'ont pas accès aux « métiers en tension », c'est-à-dire aux métiers qui connaissent des difficultés de recrutement et dont la liste est négociée dans le cadre des accords bilatéraux.

⁴ Cette recomposition à l'œuvre permet ainsi de voir comment s'organise le passage d'une configuration de couple migratoire à une configuration diasporique.

⁵ Le corpus se compose de vingt-cinq entretiens approfondis réalisés à Oran entre 2007 et 2011 et de vingt-six autres entretiens menés auprès d'étudiants algériens inscrits dans les universités d'Aix-Marseille. Seul le second corpus sera mobilisé. Le choix de privilégier les mobilités estudiantines tient au fait qu'elles présentent deux logiques d'engagement – les études et le projet professionnel – qui vont peser sur le projet migratoire.

leur intégration dans un projet migratoire et le positionnement spécifique de ces acteurs estudiantins dans la mobilité apportent ainsi un éclairage inédit sur la transnationalisation des pratiques.

1/ Les retours comme pratique transnationale

Si l'objectif de retour durable marque l'horizon temporel du séjour pour études, il s'agit de considérer la façon dont il peut être mis à l'épreuve par les « retours intermédiaires », cette expérience ponctuelle de « repayement ». Trois types de retours organisent les mobilités entre pays d'origine et pays d'installation. Témoignant de modes d'investissement différenciés au pays d'origine et du maintien des liens avec les proches, ces retours ouvrent des séquences dans un projet migratoire qui évolue en fonction des opportunités et des contraintes à surmonter.

Le retour visite⁶

Les retours depuis la France qui s'accomplissent pendant la période des vacances définissent un premier type qui, sans être propre à la mobilité pour études, la caractérisent néanmoins. Ces types de retours sont souvent analysés en rapport avec une économie des loisirs alors même qu'ils apparaissent comme une expérience de contact entre des modes de vie différents. Ce contact peut prendre des formes différentes allant jusqu'à l'entrechoquement de mondes et de styles de vie, ce qui accentue la distance entre ici et là-bas.

Les récits de ces étudiants insistent en effet sur l'expérience du décalage, du désajustement, voire de l'ennui qui s'insinue progressivement au fil du séjour, en contraste avec l'investissement affectif dont le pays natal est l'objet. Émerge, dans les récits des enquêtés.e.s, une situation paradoxale qui est celle d'une mobilité figée dans un espace qui semble « immobile ».

Filles et garçons se heurtent semblablement aux limites du retour visite au pays natal. Farida qui poursuit ses études en master d'aménagement du territoire insiste ainsi sur les difficultés éprouvées, ressenties comme telles :

Non parce que le premier mois, c'est bien. C'est très bien même. Au bout de la première semaine du deuxième mois c'est le ras le bol d'avant le départ qui revient parce que on a goûté un peu à l'ailleurs, on a vu toutes les opportunités qu'il y a ailleurs et que revenir là-bas, ça serait s'enfermer toute seule. Ça serait aller avec ses propres pieds dans une prison. Au bout du deuxième mois j'étais las, fatiguée, démoralisée.

Grâce à ces retours ponctuels, la période consacrée aux études est progressivement considérée comme une période autonome qui ne précède pas ou plus nécessairement le retour dans le pays d'origine. S'éprouve, s'apprécie et s'évalue *in fine*, lors de ces retours visites, la perspective du retour durable dans le pays d'origine. Le projet migratoire s'ouvre ainsi sur d'autres temporalités, d'autres projets ainsi que sur un aménagement des retours qui s'accomplissent pendant la période des études.

Le retour concerté

Indissociablement lié au retour « visite » mais s'en différenciant néanmoins par ses modalités organisationnelles, le retour « concerté » permet en première lecture, le maintien des liens avec l'entourage resté sur place ; un autre niveau d'analyse révèle la dimension socialisatrice de ces retours dans le parcours de ces jeunes adultes.

Nous parlerons de « retour concerté » dès lors que le jeune adulte planifie avec les membres de son groupe dispersé le retour dans le pays d'origine le faisant coïncider avec la présence d'un plus grand nombre possible de pairs lesquels accomplissent également leurs études à l'étranger. La taille relativement restreinte de ces réseaux, en contraste avec la base internationale de leur déploiement,

⁶ Nous empruntons cette expression de « retour visite » à Laurent Faret. Communication dans le cadre du séminaire *Le projet migratoire : intentionnalité et expériences des acteurs. Quelles approches méthodologiques ?*, 9-10 juillet 2012, Nogent-sur-Marne.

agit sur les formes de sociabilité qui les caractérisent : les membres dispersés s'accordent et se coordonnent pour retourner dans le pays natal pendant la période des vacances (généralement la période estivale) afin de s'y retrouver. Sans doute, ce type de pratique est-il propre à un groupe d'âges et à un mode de vie lié à la jeunesse, mais il témoigne également de la coproduction d'une vision collective et partagée du devenir du jeune adulte que la pratique des réseaux sociaux sur Internet entretient et facilite.

Pour tous les étudiants rencontrés, les relations entre membres de ce réseau correspondent à des formes de sociabilité différentes de celles qu'ils entretiennent avec les connaissances restées sur place dont la fréquentation relève des activités effectuées lors des « retours visites ». Ces moments de rencontres « concertées » définissent un espace/temps propice à l'enquête⁷ car ils permettent de traiter de questions concrètes liées au devenir de ces jeunes⁸. Lors de ces rencontres se mettent en place des partages d'expériences, des formes de co-construction de visions du monde qui se traduisent par la formation d'un capital informationnel ayant trait aux pays où résident les étudiants. Ces retours « concertés » permettent l'entretien et le développement de nouvelles formes de coordination et de coopération entre les membres de ces groupes. Telles les élites du XVII^e siècle qui se réunissaient dans des lieux apolitiques pour critiquer le pouvoir absolutiste en place (Koselleck 1979), ces jeunes adultes développent en marge de leurs cercles familiaux une vision critique de leur devenir qui témoigne de la recherche d'une place au sein des institutions existantes d'États démocratiques. Cependant, à la différence de ces élites dont l'exil était plus contraint que choisi, cette quête s'accomplit à travers un « savoir repartir » comme condition de réalisation du projet.

Le témoignage de Nasser (étudiant en licence de sociologie) souligne clairement les attentes différentes qui sous-tendent le retour « visite » associé à une forme de limitation et le retour « concerté » qui lui procure des occasions d'échanges et de sociabilité avec les membres de son groupe :

Maintenant, soit on fait la même chose, soit on est dans la même ville. Après il y a des gens qui sont ailleurs mais on se voit à des moments ponctuels, par exemple une fois par an. Parce que bon il y en a qui sont dans le lycée international mais qui sont partis ailleurs. Il y en a une partie qui sont partis à Montréal, il y a une autre partie qui est à Paris, il y a des gens qui sont partis. Il y en a quelques-uns qui sont à Dubaï, il y en a d'autres à la Sorbonne. (...) Je sais que même si je croise pas quelqu'un pendant quelques années, je le croiserai à un moment ou un autre à Alger parce qu'il y a sa famille, il y a ses parents, donc.... Et moi pareil, donc ça sera le point de ralliement. Sinon il y a Internet qui fait que l'on continue à se raconter nos histoires, notre évolution au niveau des études surtout.

Le retour « concerté » témoigne ainsi de la dimension performative de ces séjours passés dans le pays d'origine. À la différence du retour « visite » où le jeune adulte retrouve le temps d'un séjour le mode de vie qu'il avait avant son départ, ce deuxième type de retour donne la possibilité de « capitaliser » sur des « flux » – la mobilité des étudiants comme mode de réorganisation des espaces et des temps du séjour – plutôt que sur des « stocks » – la sédentarité de l'entourage resté sur place – et d'inventer de nouvelles formes de présence dans le pays d'origine. Il témoigne également de la superposition d'une géographie composée d'espaces de vie dispersés, parfois périphériques, à une géographie dont la centralité tient aux attaches – familiale, parentale, etc. – souvent anciennes qui se sont constituées et au vécu (généralement lié à la scolarité) de ces jeunes adultes. « Concerter » les retours favorise en quelque sorte la confrontation de visions du monde à partir de récits d'expérience. Ce qui pourrait passer inaperçu, pris dans le mouvement plus global et orienté de la migration⁹ acquière ainsi une signification nouvelle au regard des modulations du projet migratoire.

⁷ Nous nous référons ici à Dewey (2010). L'enquête dont il est ici question témoigne du fait que le monde est précaire et périlleux ; pour ces étudiants le partage des ressources informationnelles sur les pays de résidence offre une ressource non négligeable à l'heure des choix d'orientation professionnels.

⁸ Par exemple, comment poursuivre le séjour en France dans un contexte de restriction des voies d'accès à l'issue des études (sauf à se marier ou à trouver un travail qui corresponde aux études menées) ?

⁹ La notion de « projet migratoire » intègre les moments d'hésitation, de redéfinition et de bifurcation dans la continuité du projet.

Le retour maintien

Cette troisième occurrence emprunte au retour « visite » ses modalités d'accomplissement mais s'en distingue néanmoins car la poursuite des objectifs de mobilité sociale pour le jeune adulte comme pour les membres de son groupe d'appartenance se projette dans un champ migratoire élargi. Le retour « maintien » entérine ainsi les changements du projet migratoire sans renoncement aux aspirations initiales de retour durable.

Les étudiants anticipent sur les possibilités de choix restreintes qui leur seront offertes à l'issue de leurs parcours de formation. Alors que rester sur place est une option difficilement envisageable en raison du contexte de restriction des conditions de prolongation du visa, le retour durable est une option envisagée par une minorité. Revenir au pays suppose dès lors non pas retrouver un état passé dont rendrait compte un rapport nostalgique au pays natal mais organiser les conditions économiques et professionnelles d'insertion et recréer une atmosphère et une ambiance propices à la réalisation du projet.

Anticipant sur ces difficultés, un certain nombre d'étudiants rencontrés redéfinissent le projet initial dans le sens de la poursuite de l'aventure migratoire vers d'autres horizons. L'investissement dans cette nouvelle étape – souvent vécue comme le vrai départ – apparaît comme un choix raisonné pour celles et ceux qui ne peuvent rester en France alors qu'ils ou elles le souhaiteraient. Cette réorientation du projet permet de prolonger en quelque sorte l'expérience vécue en France tout en témoignant d'une rupture avec ce que le pays représente. Elle se manifeste comme une forme d'émancipation – par rapport au passé colonial et postcolonial qui lie les deux pays – et signe paradoxalement l'indépendance acquise du jeune adulte.

Ainsi au projet d'études qui avait permis l'installation en France, se superpose pour la plupart d'entre eux, avant la fin des études, un projet professionnel doublé d'un projet existentiel et si ce changement modifie le regard porté sur les conditions d'hospitalité du pays d'installation, il se répercute également dans le sens donné au retour. Le maintien des liens constitue alors un indicateur du changement donné à la mobilité et une expression renouvelée de fidélité à l'égard des proches.

Pour Rania, étudiante en master urbanisme d'Aix-Marseille, la reformulation du projet procède par une mise en comparaison entre les expériences vécues en Algérie et en France et celles à découvrir dans un pays tel que le Québec¹⁰. La redéfinition du projet migratoire vers l'inconnu – celui-ci étant cependant de moins en moins étranger du fait de la présence algérienne – plutôt que vers le connu témoigne de l'importance des attentes dans la construction des parcours :

Je me dis maintenant si je rentre, c'est à la condition : 1) j'ai toutes les assurances là. De 2) je m'installe à la capitale parce que si vous voulez c'est comme Marseille. Alger c'est Marseille. À cette condition-là, d'accord parce que je sais que voilà j'aurais un train de vie, ça compense un peu toutes mes espérances. Rester ici je sais pas. Je me dis : « oui j'aimerais bien mais qu'on me donne ce que je mérite ». Je ne veux pas, c'est tout à leur honneur, je ne veux pas travailler comme, c'est un métier comme un autre, je veux pas faire des ménages avec un master II, avec un doctorat. Rester pour rester, non. Non. Si on me donne ce que je mérite d'accord. Mais après on se pose plein de questions. Rien qu'avec les stages, ça m'a démoralisé. Je me dis après coup : « un simple stage sans rémunération, j'arrive pas à trouver. Alors un boulot, un travail, un vrai ça va être chaud. » On se pose des questions. Donc repartir ça nous arrange pas tellement. Rester, ça nous fait peur. La troisième option [partir au Québec] elle était vraiment... Elle est venue, elle a comblé un grand vide, un grand trou. Elle a répondu à une grande question. Ma foi si c'est pas des espoirs qu'on nous vend comme ça, moi je suis partante, sinon... après. On tente le mieux, sinon après on se résigne et après on plie bagage.

Cette réorientation, anticipée avant la fin des études, doit être moins vue comme une rupture que comme un prolongement nécessaire du projet initial ; partir vers d'autres horizons ne signifie pas mettre un terme au retour comme manifestation de (ré)intégration à la société d'origine mais lui donner un cadre propice lui permettant de se réaliser. C'est donc moins le lieu et sa proximité que l'activité – celle qui consiste à trouver un débouché professionnel correspondant au diplôme obtenu

¹⁰ Certes, la distance et l'éloignement constituent des obstacles dans la renégociation de l'accord parental mais la dimension économique du projet est un argument décisif dans la mesure où le Québec facilite l'obtention d'un visa pour le travail.

– qui devient l'élément de référence du groupe familial. Ce mouvement, s'il est source de liberté et d'émancipation pour le jeune adulte, favorise cependant une extension des charges et des devoirs à l'égard des membres du groupe d'appartenance. Le retour « maintien » confirme ainsi les engagements pris vis-à-vis du groupe tout en les renouvelant.

2/ Des projets migratoires façonnés par les retours

En soulignant les liens entre pratiques de retour et espace de redéploiement du projet, cette typologie montre combien le retour ne peut être conçu comme relevant du seul ordre sédentaire, fondé sur la présence durable. Ces types de retour constituent toutefois les trois faces d'une manifestation de fidélité à l'égard du pays d'origine. Comme le retour « visite » et le retour « concerté », le retour « maintien » témoigne à la fois de la force des liens qui attachent au pays natal et des engagements pris à l'égard de ceux qui restent. Cette troisième forme de retour, envisagée en cas de prolongation du séjour à l'étranger, apparaît également moins comme la manifestation d'un *exit* ou défection (Hirschman 1970) – ce qui n'empêche pas le mécontentement¹¹ – que comme la volonté d'entretenir les attaches avec le pays d'origine et, plus précisément avec les membres familiaux. Alors même que l'on pourrait considérer l'éloignement géographique comme une prise de distance renvoyant à la défection, la poursuite du projet migratoire assure le maintien des liens.

Ceux qui ne souhaitent pas retourner à l'issue des études – la grande majorité – sont en effet ceux dont la formation est en inadéquation avec le marché du travail du pays d'origine ou qui anticipent sur les difficultés qu'ils pourraient rencontrer et qui sont néanmoins redevables de l'aide parentale reçue lors de la réalisation de leurs parcours ainsi que des engagements pris à leur égard. Aussi, si le « détour » est finalement privilégié au retour pérenne, c'est en raison des perspectives économiques et des conditions d'accueil offertes ailleurs¹² aux étudiants qualifiés et très qualifiés et non nécessairement par défection à l'égard du pays d'origine. Ainsi, le report du retour, davantage que sa réalisation immédiate, témoigne de son inscription dans une temporalité d'attente du moment propice. Nous y reviendrons.

Ces pratiques de retours et les différentes modalités qui l'accomplissent (en mode visite, concerté ou de maintien) façonnent le projet migratoire en même temps qu'elles orientent son devenir spatio-temporel. On soulignera ici combien ces situations de retour s'inscrivent dans une certaine continuité avec celles accomplies par les prédécesseurs partis dans le cadre de la migration de travail. En effet, en raison même des difficultés à partir, lesquelles se posent particulièrement pour les étudiants¹³, et des formes de soutien dont ils bénéficient tous pour y parvenir, les migrations de retour durable constituent, hier comme aujourd'hui, l'horizon temporel du séjour en France. Si cette aspiration au retour après les études s'inscrit donc dans la continuité de celle des générations d'émigrés ayant migré dans le cadre des « trois âges de l'émigration algérienne » (Sayad 1999), elle révèle des modalités d'accomplissement différentes et témoigne de l'élargissement du « territoire circulatoire » (Tarrus 2010) pour les générations « éduquées ». Pour les émigrés, le retour durable est souhaité, mais il est très difficile à réaliser surtout dans les derniers temps de l'émigration de travail, d'où son caractère « illusoire ». S'y substituent progressivement les retours « visite » qui assurent le maintien des liens avec la famille restée sur place tout en participant de l'entretien de cette illusion individuelle et collective du retour durable.

Pour la plupart des jeunes gens qualifiés et très qualifiés et particulièrement pour les jeunes femmes, l'intention de retour durable est aussi à distinguer des pratiques de retour effectives qui trouveront dans le mode « visite » et le mode « maintien » les modalités de leur accomplissement. Pour ces

¹¹ Parmi les sources de mécontentement la corruption et le clientélisme sont dénoncés par la plupart des candidats au départ.

¹² Ce qui pourrait conforter les discours sur la fuite des cerveaux.

¹³ La création en 2005 des Centres pour les Études en France (CEF) a certes facilité les démarches nécessaires à l'obtention d'un visa. Mais, le coût élevé de la procédure, le caractère flou des critères de sélection des candidatures ont généré une diminution sensible du nombre de visas accordés aux étudiants algériens.

derniers et contrairement à leurs prédécesseurs, la France n'est plus le seul pays où envisager un avenir professionnel ; la possibilité de travailler au Québec fait du séjour pour études une étape dans un territoire circulatoire qui s'élargit. En outre, le rapport entre l'Algérie et la France s'est inversé au bénéfice du premier du fait des ressources multiples qui augurent sur le plan économique de fortes potentialités de développement : « L'Algérie est un pays riche » comme tient à le souligner la plupart d'entre eux.

3/ Entre « position » et établissement : le retour en question

Cette typologie témoigne cependant d'une conception utilitariste de la localisation orientée vers la recherche des avantages et des ressources qu'offre un pays par rapport à un autre. Elle repose également sur la conception d'un individu stratège qui prend appui sur ses capitaux, social (réseau) et culturel (diplôme et formation), pour penser le sens de ses placements et dé-placements dans un territoire de mobilité, du Sud vers le Nord¹⁴. Néanmoins, cette approche et les prémices qui la sous-tendent ouvrent plus largement la compréhension des réorientations dans un cadre transnational où la temporalité du projet migratoire agit sur le rapport entretenu à l'espace d'installation.

Parce qu'il est inséré dans la temporalité du projet, nous proposons d'exprimer ce rapport en termes de « position », c'est-à-dire comme l'occupation à la fois stratégique et opportune d'une « zone de terrain » pendant un laps de temps souvent court. Ce mode d'occupation de l'espace qui puise dans le domaine militaire son origine nécessite l'entretien d'une attention à ce qui se déploie sur des scènes différentes, ici et là-bas et, ce faisant, alimente la conception d'un espace transnational où la dimension stratégique du retrait, du repli comme marqueurs d'une temporalité provisoire d'installation, participe de ces redéploiements et ré-investissements de nouvelles positions.

Mobiliser la « position » comme mode spécifique d'occupation d'un territoire permet de comprendre la réorientation du projet migratoire vers des pays considérés comme hospitaliers, en l'occurrence, pour la population enquêtée en France, le Québec. Depuis les années 1990, celui-ci est en effet devenu un lieu de repli au regard des deux autres pays qui balisent le champ migratoire : en premier lieu, la France du fait de la difficulté à s'y établir durablement après les études ; en second lieu, l'Algérie en raison du contexte économique et sécuritaire peu favorable (Khelfaoui 2006). Fort d'une présence algérienne importante – l'Algérie est désormais la troisième source d'immigrants au Québec¹⁵ – soutenue par l'existence d'un réseau diasporique de semblables (Peraldi 1999), ce nouvel espace est perçu par les étudiants enquêtés comme un espace de ressources nouvelles, une position, qu'ils pourront investir après les études.

La « position » comme dispositif spatial transnational favorisant le développement d'attentions multiples définit donc une façon de se placer dans l'espace qui intègre l'objectif de retour durable et l'entretient par le biais des retours « maintien ». Si l'on prolonge ces observations en obliquant au-delà de la population enquêtée, il apparaît que les migrations en direction du pays d'origine s'accomplissent quand celui-ci développe une croissance économique soutenue (Bouoiyour 2006) quand les écarts de niveaux de vie entre les pays d'accueil et les pays d'origine se réduisent si bien que la perspective du retour peut être envisagée sans la crainte d'une dégradation des conditions d'existence. Le cas de l'Inde appartenant à la catégorie de ces « pays du Sud qui finissent par gagner » (Gaillard 2002) constitue l'exemple paradigmatique de ces États vers lesquels s'observe une inversion des flux de départ.

Pour conclure

¹⁴ On reconnaîtra ici le modèle du « brain drain » (Ennafaa, Paivandi 2008).

¹⁵ Afin de donner une vue d'ensemble de cette présence algérienne au Canada, on peut se référer aux données produites par l'Ambassade du Canada en Algérie : « Environ 60 000 personnes d'origine algérienne demeurent au Canada, notamment dans la région de Montréal, et l'Algérie est aujourd'hui la troisième source d'immigrants au Québec. Le Canada est une destination attrayante pour les étudiants algériens, et plus de 10 000 Algériens s'y sont rendus en visite en 2014. Le nombre de visiteurs et d'étudiants algériens au Canada n'a cessé de croître au cours des dernières années : 6 000 visas de résident permanent sont délivrés chaque année aux Algériens ». Données de 2016 disponibles sur : http://www.canadainternational.gc.ca/algeria-algerie/bilateral_relations_bilaterales/index.aspx?lang=fra

Si les migrations sont souvent restreintes à l'étude de leurs conditions de réalisation, il convient de les insérer dans un empan spatio-temporel plus large de façon à saisir les « petites étapes » qui structurent le projet migratoire et l'inscrivent dans un cadre transnational. S'agissant de la mobilité estudiantine, cette perspective présente un double avantage :

En premier lieu, en distinguant le retour comme intention, du retour comme pratique, nous avons cherché à défiger et à déplier le projet migratoire, d'où le choix de l'observer à partir des pratiques intermédiaires de retour pour comprendre ses modulations ainsi que la redéfinition collective des enjeux autour des engagements qui lient le migrant à son groupe d'appartenance. Ce faisant, il apparaît que le retour n'est plus seulement ce qui met fin à la mobilité au profit de l'ancrage durable. En perdant sa dimension « mythique » d'horizon temporel des migrations, le retour devient une pratique de la mobilité et non plus seulement une pratique de la sédentarité.

En second lieu, cette enquête a rendu saillant un paradoxe : le retour pérenne à l'issue des études semble très difficile à mettre durablement en œuvre, sauf pour une minorité, mais il est moralement impensable de ne pas l'intégrer comme horizon du parcours. En outre, ne pas (pouvoir) le réaliser ne signifie pas abandonner ou renoncer au projet. Ce temps d'attente et d'incertitude s'actualise dans des modes d'investissement de l'espace que nous avons saisis en termes de « position » même si au-delà d'une certaine période passée dans le pays d'installation, le retour dans le pays d'origine devient plus difficile à mettre en œuvre : le cas emblématique de ces migrants polonais établis en Amérique qui tentent sans succès de revenir s'installer en Pologne en atteste (White 2014). Une piste de recherche s'esquisse donc qui consisterait à mettre à l'épreuve ce cadre d'analyse en étudiant précisément les modalités de ce qui organise le passage d'une relation de « position » à une situation d'« établissement » dans le pays d'installation.

Ce changement dans le sens donné au retour et ses effets sur le rapport entre pays d'installation et pays d'origine oblige à considérer sous de nouveaux jours ce que signifie « s'établir » – au sens spatial et social du terme – dans un pays donné. S'ouvrent ainsi des pistes fécondes pour mettre à l'épreuve ce cadre analytique des migrations qualifiées contemporaines dans le contexte de la mondialisation des mobilités et migrations estudiantines.

Bibliographie

BLANCHARD, Pascal, DUBUCS, Hadrien, GASTAUT, Yvan (2016) *Atlas des immigrations en France. Histoire, mémoire, héritage*, Paris : Autrement.

BOUOUIYOUR, Jamal (2006) Migration, diaspora et développement humain. *Le Maroc possible, une offre de débat pour une ambition collective, Rapport du cinquantenaire*, Royaume du Maroc. p. 456-526.

DEWEY, John (2010) *Le public et ses problèmes*, Paris : Gallimard.

DJEFLAT, Abdelkader (2012) Les compétences algériennes à l'étranger. *Hommes et migrations* 1300, p. 36-50.

GAILLARD, Anne-Marie, GAILLARD Jacques (2002) Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement : un enjeu politique. *Mots pluriels* 20.

GEORGI, Fabian, For the Benefit of Some : The International Organization for Migration and its Global Migration Management. In : GEIGER, Martin, PECOUD, Antoine (dirs.) (2010) *The Politics of international Migration Management*, Palgrave : Macmillon, p. 45-72.

KHALED, Karim (2012) Les retours de l'intelligentsia diasporique algérienne, *Hommes et migrations* 1300, p. 28-35.

HIRSCHMAN, Albert O. (1970) *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

KHELFAOUI, Hocine (2006) La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ? *Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*, CARIM. Research Reports , Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): European University Institute.

KOSELLECK, Reinhart (1979) *Le Règne de la critique*, Paris : Minuit.

- KOSELLECK, Reinhart (1990) *Le futur passé ; Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris : EHESS.
- MA MUNG, Emmanuel (2009) Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de la mobilité. In : DUREAU Françoise, HILY Marie-Antoinette (dirs), *Les mondes de la mobilité*. Rennes : PUR, p. 25-38.
- MUSETTE, Mohamed Saïb (2016) *Fuite des cerveaux dans les pays de l'UMA – l'expérience algérienne*, Alger : CREAD-BIT.
- PERALDI, Michel (1999) Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar. *Cultures & Conflits* 33-34, p. 51-67
- SAYAD, Abdelmalek (1999) *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil.
- SIMON, Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris : Armand Colin.
- TARRIUS, Alain (2010) Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s. *Regards croisés sur l'économie* 8, p. 63-70.
- WHITE, Anne (2014) Double Return Migration: Failed Returns to Poland Leading to Settlement Abroad and New Transnational Strategies, *International Migration*, Volume 52, Issue 6, p. 72-84.